

N°12 : 2^e semestre 2020

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro :

PORTE PAROLES : Mot du Maire

MOULIN A PAROLES : Expression des groupes

LA PAROLE EST A VOUS : Club de la Bonne Entente/ACCA/Foyer rural

PAROLES D'EXPERT : État civil/Portrait

Mutualisation Mairie et Agence Postale

De nouveaux horaires pour un meilleur service

Depuis le mois de février 2020, vous avez pu vous apercevoir que l'agence postale communale se trouvait dans les locaux de la mairie, afin de vous amener un meilleur service. La poste nous communique des chiffres qui, au mois d'octobre, démontrent une fréquentation en hausse de 132 % et une augmentation de 35 % du chiffre d'affaires. Cela nous conforte dans le choix que nous avons fait de mutualiser les deux entités, mairie et poste.

L'accueil de la Mairie est ouvert :

- du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 17 h 15 et
- le samedi de 9 h 30 à 12 h 00.



L'agence postale est ouverte :

- le lundi de 14 h 00 à 17 h 15
- du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 17 h 15
- le samedi de 9 h 30 à 12 h 00.



L'agence postale est fermée en l'absence de l'agent (congés, formations...). Les fermetures sont indiquées sur PanneauPocket et sur le site de la commune : www.meillac.fr

SOMMAIRE

... PORTE PAROLES

- Mot du Maire.....Page 3
- Liste des commissions.....Page 4
- Vos élusPage 5
- Culture LoisirsPage 6
- Bâtiments communaux.....Page 7
- Voirie et assainissement.....Page 8
- Finances.....Page 9
- Action sociale.....Page 10
- Vis associativePage 11
- CommunicationPage 11

... MOULIN À PAROLES

- Mot de l'oppositionPage 12
- Mot de la majorité.....Page 13
- CLIC.....Page 14
- PanneauPocketPage 14
- Bien Vivre en Bretagne Romantique..Page 15
- Cabinet orthophoniste.....Page 15
- éhopPage 16
- Médiathèque de MeillacPage 16
- Gendarmerie nationalePage 17
- Ligne et poteaux téléphonePage 17
- Cimetière de Meillac.....Page 18
- La fibre pour tous en Bretagne.....Page 18
- École de musique du SIMPage 19

... LA PAROLE EST À VOUS

- Club de la bonne Entente.....Page 20
- FC Meillac Lanhélin Bonnemain.....Page 20
- ACCAPage 21
- Foyer ruralPage 21
- GYM Meillacoise.....Page 22
- Basket-Club du Linon.....Page 22
- Comité d'AnimationPage 22
- La Paroisse.....Page 23
- APEEP.....Page 23
- Moto-club MeillacoisPage 24
- Office des Sports.....Page 24
- Les Anciens Combattants.....Page 25

... PAROLES D'EXPERT

- VALCOBREIZH.....Page 26
- État civil.....Page 26
- Portrait.....Page 27

Directeur de la publication : Georges Dumas

Comité de rédaction : Commission communication

Crédits photos : La Mairie

Impression : Imp. **ajmco** IMPRIM'VERT

Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : janvier 2021

Contact : 1 place de la Mairie - 35270 Meillac
Tél. 02 99 73 02 25 • mairie.meillac@orange.fr

Mot du Maire



C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous au travers de ces quelques lignes. Cette année 2020 restera dans nos mémoires comme étant le début d'une crise sanitaire, qui aura mis à mal notre société. La distanciation sociale nous a imposé des contraintes que nous n'avions jamais connues. D'abord le confinement de 2 mois, pendant lesquels certains d'entre nous ont pu

connaître la solitude, l'éloignement de la famille, des enfants ou petits-enfants. Les élus ont, durant cette période, contacté les habitants isolés, malades ou vulnérables pour apporter leur soutien ou leur aide si nécessaire. Avec l'ensemble du personnel communal, nous avons assuré l'accueil des enfants en périscolaire, d'abord pour les personnels prioritaires, que je remercie pour leur dévouement, puis pour tous les parents que le travail rappelait. Cette crise sanitaire est toujours d'actualité. Le respect du port du masque et des gestes barrières reste important.

Cette année a été aussi un moment de renouvellement de vos conseillers municipaux. Je vous remercie pour l'importante confiance que vous nous avez adressée. Le résultat des urnes a plébiscité la majorité sortante avec près de 7 électeurs sur 10 qui ont approuvé le travail réalisé durant leur premier mandat et validé le programme futur. Contrairement à la liste minoritaire, nous respectons nos propositions écrites dans notre programme. La parole donnée doit être tenue, il en va de notre crédibilité d'élus. Nous continuerons dans cette voie pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous. Nous resterons sur cette ligne de conduite où l'intérêt général doit toujours être une priorité. Plusieurs projets que nous vous avons soumis dans notre programme sont lancés.

La réhabilitation de la salle des fêtes « le Foyer rural » en est au stade de l'avant-projet définitif, les demandes de subventions sont réalisées, enfin les travaux devraient commencer fin avril 2021. La durée de ces travaux est estimée à un an. Nous disposerons d'un espace fonctionnel qui servira à l'ensemble de la population et aux associations communales. Le coût estimé est de 800 000 euros HT.

La salle de sport a également besoin de rénovation. Le sol de la salle est déformé. Depuis près de 20 ans, les travaux annoncés n'ont pas été réalisés, malgré le financement effectué par les assurances. Nous avons inscrit les travaux de la salle de sport dans le contrat de territoire départemental. Nous avons déjà obtenu 190 000 euros de subventions par ce contrat. Nous devons continuer la recherche de nouvelles subventions auprès de l'état et des différentes fédérations sportives pour que le reste à financer soit le plus infime possible. Le coût global de cette rénovation est estimé à 550 000 euros. Les travaux commenceront fin 2021, début 2022 pour une durée d'environ 6 mois.

Nous n'oublions pas la voirie communale avec un plan pluriannuel de travaux. En concertation avec la communauté des communes, nous en profitons pour réaliser la rénovation des réseaux eau potable. Les poteaux incendie, nécessaires à la sécurité de tous, sont révisés ou changés en fonction de leur état. Les travaux en agglomération se poursuivent avec la pose d'un plateau rue Chateaubriand. Au village de Tournebride et dans l'allée du clos du frêne, l'effacement des réseaux, la sécurisation du carrefour et la mise en place de nouveaux arrêts de car sont programmés pour 2021.

Comme vous le lisez, malgré les difficultés rencontrées par la crise sanitaire, les adjoints et les élus sont au travail. L'esprit de l'équipe est d'agir et de servir la population au maximum. Nous avons créé des comités consultatifs, qui nous permettent de solliciter des habitants sur des projets précis.

Tous les projets vous sont détaillés dans les pages qui suivent.

Malgré ces temps difficiles, je vous présente, avec l'ensemble des conseillers municipaux et des agents communaux, nos vœux les meilleurs pour cette année 2021. Nos pensées vont également vers tous ceux qui sont dans la difficulté de tous les jours, soit par la maladie ou le manque de travail. J'adresse également mes vœux les meilleurs à tous nos artisans, commerçants et agriculteurs, qui viennent de passer une année difficile, au monde associatif qui se bat à chaque instant pour surmonter cette crise sanitaire. L'année 2020 restera dans la mémoire de nous tous.

Souhaitons que 2021 soit pour chacun d'entre nous, une année de joie, bonheur et santé.

Je vous souhaite le meilleur. Prenez soin de vous.

Georges DUMAS,
Maire de Meillac

Liste des commissions

Création des commissions municipales et désignation des membres :

Le Maire est président de droit de chaque commission

1/ Commission finances

M. AFCHAIN, M. BRIVOT, M. GORON, M. GUILLARD,
M^{me} LEGAULT-DENISOT, M. DRAGON, M. PONCELET.

2/ Environnement et urbanisme

M. RAMBERT, M. BRIVOT, M^{me} LEGAULT-DENISOT,
M. LEMOULT, M^{me} LOURDIN, M^{me} BESNARD, M. DRAGON.

3/ Bâtiments communaux

M. RAMBERT, M. GORON, M. GUILLARD, M. MENARD,
M^{me} SAMSON, M^{me} BESNARD, M. PONCELET.

4/ Voirie et chemins communaux

M^{me} SAMSON, M. BRIVOT, M. GORON, M. LEMOULT,
M. RAMBERT, M^{me} BESNARD, M. PONCELET.

5/ École, petite enfance, jeunesse

M^{me} LEGAULT-DENISOT, M. GUILLARD, M^{me} JEULAND,
M^{me} RABOLION, M^{me} REDOUTE, M. DRAGON, M. PONCELET.

6/ Culture, loisirs

M^{me} LEGAULT-DENISOT, M. MENARD, M^{me} REDOUTE,
M. PONCELET.

7/ Associations, sports

M^{me} LEGAULT-DENISOT, M^{me} GUELET, M. GUILLARD,
M^{me} RABOLION, M. DRAGON.

8/ Communication

M^{me} LEGAULT-DENISOT, M^{me} COUVERT, M. GORON,
M. MENARD, M^{me} RABOLION.

9/ Achats matériels

M. RAMBERT, M. AFCHAIN, M. DRAGON.

Commission d'appel d'offres

M. RAMBERT, M. GUILLARD et M. AFCHAIN,
membres titulaires ;
M^{me} LEGAULT-DENISOT, M. BRIVOT et M. DRAGON,
membres suppléants.

CCAS

M. BOUTET Frédéric, M^{me} COUVERT Laëtitia,
M^{me} DELAMOTTE Christine, M^{me} GUELET Maude,
M. LECAPLAIN Eric, M^{me} NOBILET Jeannick,
M. PONCELET Michel, M^{me} PORS Karine,
M^{me} RABOLION Karine, M^{me} REDOUTE Jacqueline,
M^{me} ROUILLE Martine, M^{me} SAMSON Maryline.

Comités consultatifs

1) Travaux d'aménagement du bourg :

M. NOBILET Jacky, M. VELTEN Daniel, M. RENOUF Joël.

2) Travaux de rénovation et d'extension du Foyer rural :

M^{me} NOBILET Jeannick, M. LAMBERT Michel,
M. BOUTET Frédéric, M. GERNEZ Christian.

3) Travaux de rénovation de la salle de sports :

M. LEFEUVRE Jacques, M. BONHOMME Laurent,
M. GUIGUET Samuel, M^{me} BRIAND Danielle.

Indemnités des élus (brut mensuel)

Maire	1807,02 €
Adjointes.....	388,94 €
Conseillers délégués	99,96 €

Le taux des indemnités reste inchangé par rapport au dernier mandat, seule la revalorisation obligatoire a été appliquée. D'autre part, pour une meilleure répartition de la charge de travail et un meilleur service à la population, nous avons créé les conseillers délégués dont les indemnités sont prises sur l'indemnité du maire.



Vos élus



Dumas Georges,
Maire



Denisot-Legault Sarah,
1^{re} Adjointe



Rambert Bruno,
2^e Adjoint



Samson Maryline,
3^e Adjointe



Afchain Yves,
4^e Adjoint



Redouté Jacqueline,
5^e Adjointe



Guillard philippe,
*Conseiller Délégué
aux associations*



Couvert Laëtitia



Menard Sylvain
*Conseiller Délégué
à la communication*



Jeuland Marina



Goron Eric



Lourdin Gwenaëlle



Brivot Emmanuel



Rabolion Karine



Lemoult Nicolas



Guelet Maude



Poncelet Michel



Dragon Jean-Yves



Besnard Sandrine

Culture Loisirs



Depuis 2014, notre équipe c'est engagée afin d'Agir pour Meillac et beaucoup de changements se sont opérés sur la commune. Vous nous avez très largement renouvelé votre confiance en 2020 et s'est avec enthousiasme que nous nous sommes remis au travail.

Loisir : de nouveaux équipements pour l'espace ludique

L'espace ludique va de nouveau s'étoffer cette année et accueillir de nouveaux équipements. Avant l'été, les plus jeunes pourront s'essayer au trampoline et au tourniquet, tandis que les autres pourront pédaler pour recharger leur téléphone.



En effet, une entreprise locale (près de Rennes) a conçu des bornes de recharge à énergie humaine. Recharger son portable en pédalant, c'est ludique et économique ! Par le biais d'une appli, les plus motivés pourront se défier et comparer les km parcourus ou la quantité d'électricité produite !

Culture : un concert à l'église de Meillac

Dans le cadre de mon mandat de conseillère communautaire, j'ai été élue au sein du bureau du SIM (Syndicat Intercommunal de Musique) en septembre dernier. Cette nouvelle mission m'apporte de nouvelles connaissances et ouvre de nouvelles perspectives pour la commune.

Un projet de concert de musique médiévale dans l'église de Meillac est déjà bien avancé. Il prévoit un volet exposition d'instruments de musique dans la médiathèque et un partenariat avec plusieurs classes de l'école élémentaire, invitées à chanter.

Ainsi, si le contexte sanitaire le permet, vous serez conviés le samedi 13 mars à un concert-spectacle d'une grande qualité par l'ensemble de musique ancienne « la Flama ».

En attendant de pouvoir de nouveau vous saluer dans nos espaces publics, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et tous mes meilleurs vœux pour 2021.

Sarah LEGAULT-DENISOT,
1^{re} Adjointe

L'ensemble La Flama

présente

ReWind

M E D I E V A L



Embarquez dans la Machine à remonter le vent !

L'ensemble La Flama nous fait partager et découvrir

Les instruments à vent du Moyen Âge occidental :

flûte droite, flûte traversière, flûte et tambour, flûte double, flûte harmonique, fûstel, orgue portatif, corne, sifflet, cor, trompette, muse, chalemie, cornemuse, rombe, guimbarde... et chant.

Ce spectacle propose un voyage didactique et sensible à la découverte du répertoire médiéval, associant les timbres en un cocktail détonant de virtuosité et de vitalité.

Bref, trois musiciens dans le vent !



Margaux Zubeldia voix, flûtes, cornemuse, percussions, lyre, harpe, cloches
David Zubeldia voix, flûtes, cornemuse, hautbois, citole, chifonie, percussions,
Xavier Terrasa voix, flûtes, muse, hautbois, trompette, orgue portatif, symphonie, psaltérion,
et direction artistique [transcription & harmonisation]

SPECTACLE

Il s'agit d'un concert participatif pendant lequel l'ordre des pièces musicales, et donc des instruments à découvrir, est confié au public grâce à la **Machine à remonter le vent**. Sur scène, une quarantaine d'instruments reconstitués d'après les sources médiévales sont exposés. Chaque instrument, avant d'être joué, fait l'objet d'une brève présentation.

La **Machine à remonter le vent**, comment ça marche ?

C'est une Roue de la Fortune, comme celle qui, au Moyen Âge, décide du destin de chacun. Un spectateur monte sur scène et fait tourner la roue puis lit le nom de l'instrument de musique qui a été tiré au sort et qui sera présenté et joué.

L'ENSEMBLE LA FLAMA

Les musiciens de l'ensemble **La Flama** ont été réunis par Xavier Terrasa pour répondre aux exigences d'interprétation particulières des répertoires du Moyen Âge occidental, notamment lors de projets de recherche (CNRS Orléans, Montpellier 3, Toulouse...)
Chacun d'eux a développé une solide expérience, au plus près des sources musicales, des techniques de jeu et d'improvisation ainsi que des connaissances organologiques de l'instrumentarium du Moyen Âge.

Bâtiments communaux



Le Foyer Rural devient un Espace Culturel

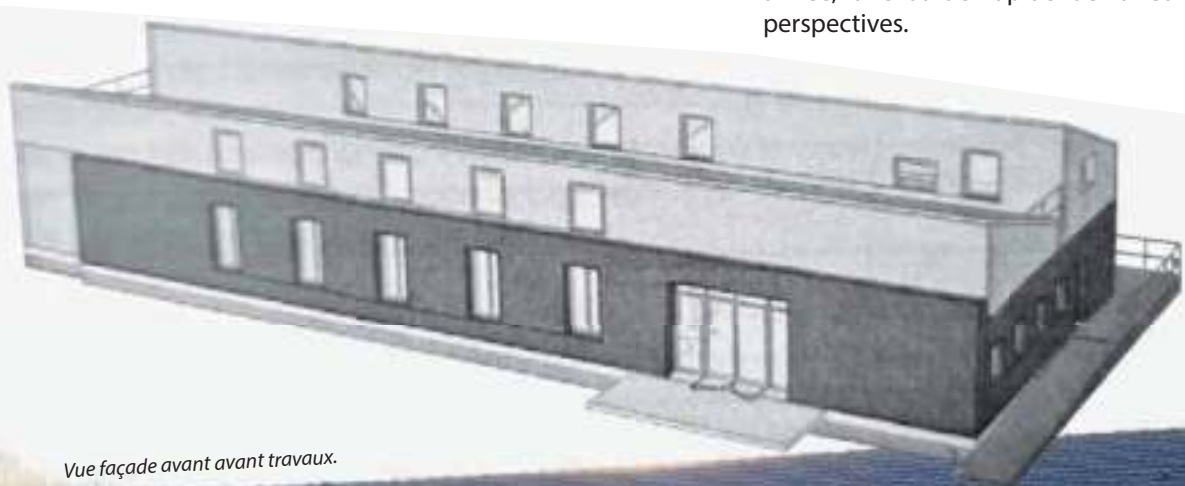
Comme prévu dans notre programme, et respectant nos engagements, la salle des fêtes communale « le Foyer Rural » sera préservée. Dès le début du projet, nous souhaitons conserver ce bâtiment, pour respecter le patrimoine et l'histoire de la commune. En conservant une partie

de la salle, nous marions l'ancien avec la modernité.

Malgré le confinement du printemps, le projet de réhabilitation de l'espace culturel « Foyer Rural » a bien avancé. L'équipe de maîtrise d'œuvre de M. Quéré, architecte, désignée en juillet, a remis son Avant-Projet Sommaire (APS) en septembre. Le Comité Consultatif, composé d'utilisateurs, de représentants d'associations, d'élus, a été sollicité et ses remarques ont été prises en compte dans l'Avant-Projet Définitif (APD) validé par le Conseil Municipal de novembre 2020. Les demandes de subventions en cours nous permettront de réduire le reste à charge de la commune.

En début d'année, le permis de construire sera déposé, suivi de la consultation des entreprises. Nous espérons un démarrage des travaux pour le deuxième trimestre 2021.

Plan 3D du futur espace culturel
vue de la façade avant.



Vue façade avant avant travaux.



Réhabilitation de la salle des sports

Toujours dans le souci de conserver nos bâtiments communaux en bon état, nous avons programmé la réhabilitation de la salle de sport. Des études menées en 2007 démontraient les nombreux dysfonctionnements de ce bâtiment.

Comme le foyer rural, le projet a poursuivi son chemin malgré le confinement. L'équipe de maîtrise d'œuvre de l'architecte Nicolas Chambon a été retenue en septembre. Les études APS et APD sont terminées. Le Comité Consultatif s'est exprimé sur le dossier et ses observations intégrées au projet. La consultation des entreprises sera lancée en 2021 pour un démarrage des travaux prévu en octobre et une livraison en mars 2022. Malgré les contraintes du confinement, nous avons pu mener le dossier dans les délais imposés pour les demandes et l'obtention des subventions attendues.

A toutes et tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, une sortie rapide de la Covid19 et de meilleures perspectives.

Bruno RAMBERT,
2^e Adjoint



Voirie et assainissement



Depuis mai 2020, j'ai repris le suivi de la voirie communale qui a une grande importance pour nous. Commencée pendant notre précédent mandat, la rénovation des tapis routiers où la circulation est importante est maintenant presque effectuée en totalité, et nous continuons d'investir dans les routes de villages. Malgré la crise

sanitaire, qui nous a fait prendre du retard, nous avons finalisé le programme voirie 2020. A noter que nous avons repoussé la route du Bois Salmon et de Lauviais pour des raisons techniques. En effet, le réseau d'eau potable ayant atteint sa durée d'utilisation, il nous a semblé judicieux de refaire ces réseaux d'eau potable avant de rénover le tapis routier. Ces travaux seront réalisés en 2021. Cette année, les routes de la chapelle Lazary, la Pelterie, la Grenouillère et de la Lande de Qui ont été finalisées.

Nous en profitons pour rappeler aux propriétaires riverains des routes, que l'élagage des branches est obligatoire pour protéger les réseaux aériens. La fibre numérique va être déployée sur une partie du territoire communal. Le déploiement ne peut se faire que dans des zones dégagées.

Dernière tranche des travaux

Nous continuons le ralentissement de la traversée du bourg, avec l'implantation d'un plateau rue Chateaubriand, l'élargissement des trottoirs pour un meilleur déplacement des piétons et des personnes à mobilité réduite (PMR). Ce programme commencé en 2015 sera réalisé à la date prévue. En 2021, nous engagerons les études pour les aménagements de la place Huet et Peuvrel et de la rue Emile Rouxin. Un comité consultatif a été créé pour réfléchir à cet aménagement. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous les transmettre.



Entretien de la station d'épuration

Je suis également en charge de l'assainissement collectif. Nous avons lancé une étude bathymétrique (hauteur des boues dans les lagunes) qui nous a démontré que le curage devenait nécessaire dans les prochaines années. Accompagné par le Département, avec lequel nous avons une convention, nous allons entreprendre ce curage le plus rapidement possible. La station ne pouvant accueillir que 700 équivalent/habitant, nous devons réfléchir dès maintenant à son extension par un quatrième bassin, afin de nous permettre d'accueillir de nouveaux habitants dans le lotissement des Rives de Fersac.

Comme vous vous en apercevez, le travail de suivi de notre patrimoine routier bâtiment et technique est important.

Après ces quelques lignes, je vous présente mes vœux les meilleurs, que la santé, si chère en ces temps difficiles, le bonheur et la joie vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.

Bonne année 2021.

Maryline SAMSON,
3^e Adjointe



Finances



Point financier sur le budget 2020

Une pandémie mondiale a bouleversé notre vie quotidienne depuis le dernier bulletin de fin 2019. Elle affecte entre autres sur le plan économique les petits commerces dits « non essentiels » qui souffrent des fermetures administratives successives. S'il est trop tôt pour avoir une vision de l'impact financier de cette pandémie sur les comptes 2020 de la commune, un des impacts majeurs (sur le plan financier) de cette pandémie sur les comptes de la commune concerne la restauration scolaire (achat de l'alimentation au chapitre 11 et règlement des parents au chapitre 70) qui a été fortement réduite lors du premier confinement. Le budget ayant été voté en juillet toujours en raison de la pandémie (le budget est voté au début du deuxième trimestre sur une année électorale), cet impact est pris en compte dans le budget 2020.

Retour sur le budget 2019

En ce qui concerne le résultat de 2019, le bulletin n°11 du 2^e semestre 2019, le chapitre 11 (charges à caractères générales) prévoyait un accostage à 233 106 € pour un budget à 293 557 €. Le résultat final est de 241 092 € soit une légère dérive due à quelques factures (denrées alimentaires de la cantine, remboursement à la communauté de commune et taxes foncières). La masse salariale est à 440 419 € pour un budget à 495 566 €. Pour information, au niveau de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique (CCBR), ces montants sont de 1 747 416 € pour les charges à caractère général et 3 166 594 € pour la masse salariale.



Le capital restant dû (CRD) des emprunts de la commune est de 561 980 € (13 480 233 € pour la CCBR).

Le résultat de l'exercice 2019 est positif de 555 384 € hors reste à réaliser (RAR). La section de fonctionnement est quant à elle positive de 405 264 €.

CA 2019	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	871 335 €	1 276 599 €	+ 405 264 €
Section d'investissement	691 069 €	841 189 €	+ 150 120 €
Total	1 562 404 €	2 117 788 €	+ 555 384 €

Avec reports de 2018 et hors RAR (restes à réaliser)

Nos priorités pour la prochaine année

Nous sommes dans la préparation du budget 2021. Le compte administratif 2020 n'étant pas arrêté à la publication de ce bulletin, nous ne pouvons vous donner les résultats de cet exercice. Nous espérons que la crise sanitaire n'aura pas trop entamé nos excédents budgétaires. Les investissements prévus, comme la salle du foyer rural et la rénovation de la salle de sport seront les priorités 2021, mais nous n'oublions pas les routes communales, l'église, les études d'aménagement du bourg ainsi que le futur lotissement des « Rives de Fersac ».

Yves AFCHAIN,
4^e Adjoint



*Toute l'équipe
de la commission finances
vous souhaite de passer
de bonnes fêtes
de fin d'année
dans le respect
des gestes barrières.*

Action sociale



C'est avec plaisir et volonté que j'ai pris les rênes du CCAS, en cette période difficile, due aux restrictions sanitaires. Depuis le début de ce mandat nous vivons tous une période très particulière, que certainement personne n'aurait pu imaginer.

Les actions mises en œuvre pendant le 1^{er} confinement ont été de téléphoner tous les lundis aux personnes âgées, afin de leur apporter de l'aide si nécessaire, ou d'être simplement présent pour un moment d'échange et d'écoute.

Au fur et à mesure de ces dialogues, beaucoup nous ont fait part de leur ressenti. La séparation, l'isolement, la distanciation physique et surtout la privation de la famille ont été très difficiles.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le siège du CCAS se situe à la mairie, il est composé des membres suivants :

Président : Georges Dumas	
Membres Conseil : Laetitia Couvert Maude Guelet Michel Poncelet Karine Rabolion Jacqueline Redouté	Membres hors Conseil : Frédéric Boutet Christine Delamotte Eric Lecaplain Jeannick Nobilet Karine Pors - Recoursé Martine Rouillé

Cette année des actions n'ont pu être réalisées en raison du contexte sanitaire

Lors de la fête des Mères, les familles misent à l'honneur n'ont pu être accueillies pour recevoir le legs Rouxin.

Habituellement début octobre nous avons le plaisir de convier nos aînés pour le traditionnel repas. Pour toutes ces personnes c'est un moment de joie, de retrouvailles où l'on peut entendre les chanteuses et chanteurs exprimer leur talent, mais malheureusement l'obligation sanitaire nous a contraint à l'annuler.

Lors de la réunion du 9 juillet 2020, à l'unanimité les membres du CCAS ont fait le choix d'offrir un colis alimentaire en essayant de privilégier des produits locaux et régionaux. Ce colis apporte à chacun d'entre eux un peu de réconfort en cette période si particulière.



L'aménagement du cimetière

Un constat de délaissement de tombes a été fait. Depuis de nombreuses années nous avons engagé la recherche des propriétaires de ces tombes abandonnées, recherche longue et fastidieuse.

Après 4 années réglementaires, nous pouvons exhumer ces tombes qui n'avaient aucune succession. Mais pour cela, nous devons disposer d'un ossuaire pour exhumer ces sépultures.

De ce fait nous avons réalisé cet espace funéraire, en y ajoutant un caveau provisoire pour remplacer ceux existants qui prenaient régulièrement l'eau et devenaient inutilisables.

Protégez-vous, prenez soin de vous et des autres. Les membres du CCAS et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2021, pleine de joie, de bonheur, et surtout de santé.

Jacqueline REDOUTE,
5^e Adjointe



Vie Associative



Pendant cette année 2020, la vie associative a été perturbée à cause de la pandémie. Je remercie toutes les associations meillacoises d'avoir contribué à l'animation de notre belle commune.

Les manifestations pour 2021 peuvent être difficiles à envisager mais nos associations ont besoin de vivre. Si les autorités nous le permettent, nous pourrions organiser nos différentes manifestations. Le calendrier annuel des manifestations associatives a été mis en place le 26 octobre et peut être complété. Je vous invite à contacter la mairie pour nous indiquer les dates souhaitées.

Toutes les manifestations qui sont mises en place doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie et en préfecture accompagnée des modalités prévues pour respecter les gestes barrière. Je peux vous accompagner dans ces démarches, pour cela vous pouvez me contacter à la mairie.



Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année associative 2021.

Philippe GUILLARD,
Conseiller délégué aux associations

Communication



La commission communication est notamment en charge de l'élaboration de ce bulletin municipal. Le marché qui nous liait à notre prestataire lors du précédent mandat arrivant à son terme, nous avons dû le relancer et procéder à une consultation. C'est la société ATIMCO qui a été retenue, proposant les meilleures prestations au meilleur tarif.

Afin de préparer et d'élaborer dans de bonnes conditions ce nouveau numéro, Sarah Legault-Denisot adjointe et moi-même sommes allés visiter les locaux et l'atelier de cette imprimerie.

La commission communication, a collégialement fait le choix d'une entreprise locale, proche de nos valeurs. Lors de cette visite, nous ont été présentés, les collaborateurs, impliqués pour accéder à nos besoins, les chaînes de fabrication, la volonté de nous satisfaire. Nous avons reçu l'assurance d'une complète collaboration entre nous et les équipes d'ATIMCO.

Nous n'avons aucun doute que votre magazine 100 % Meillac sera traité avec soin pour continuer de répondre à vos attentes et vos désirs d'information concernant la vie de la commune.

Sylvain MENARD,
Conseiller délégué à la Communication



Mot de l'opposition

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, que 2021 soit synonyme de bonheur, de santé, de joies familiales et d'espérance.

Le contexte dans lequel nous vivons n'est pas des plus favorable. La crise sanitaire est bien présente et est incontestablement inédite. Nos relations familiales ou amicales sont réduites et perturbées. Cette période peuplée d'incertitudes provoque inévitablement de l'inquiétude et vient renforcer le sentiment de vulnérabilité de chacun. Nos habitudes de vie sont bousculées.

Essayons néanmoins de sortir grandis de cette période et de garder espoir. Il est parfois utile de se concentrer sur ce qui fait sens à notre vie et sur les moments présents. Tentons de garder des contacts avec nos proches grâce à la technologie et prenons collectivement soins de nous.

Dans cet article nous venons également vous faire part de nos réflexions et de nos actions au sein du conseil municipal. Lors de ces réunions nous sommes vigilants afin que les décisions prises soient bénéfiques pour notre Commune, nous questionnons les projets engagés et nous essayons d'être force de proposition. Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre page Facebook « Meillac-Avenir ».

Si les premiers mois d'une nouvelle mandature sont consacrés à l'installation du conseil et des commissions municipales voici quelques points qui ont retenus notre attention :

- Nous avons émis le souhait d'entreprendre la rénovation des abris scolaire et les équiper d'éclairage. C'est un point qui nous semble important qui mériterait d'ailleurs une réflexion plus large pour y inclure des cheminements sécurisés entre le domicile et ces abris. La majorité ne souhaite pas s'engager dans cette rénovation.

- Lors du conseil du 9 novembre 2020 nous avons désapprouvé le projet concernant la salle communale « Foyer rural », tel qu'il a été présenté. Le projet consiste en la démolition de la salle actuelle (à l'exception du mur nord et ouest) et en la construction d'une salle de 300 places. Nous actons le fait que le projet a évolué et qu'il s'oriente vers la construction d'une salle neuve. Cela permet à la Commune de se doter d'un équipement structurant, néanmoins une telle construction en ce lieu pose trois soucis majeurs :

- La densification de ce secteur va provoquer des difficultés liées au stationnement et à la circulation des différents usagers.
- La construction peut faire obstacle aux aménagements futurs de l'école.
- La salle comportera des dispositifs pour diminuer les nuisances sonores, néanmoins elles resteront toujours présentes.

- Nous pensons ainsi qu'une réflexion sur son lieu d'implantation ainsi qu'un projet global d'aménagement de ce lieu doivent être construits.

Nous avons souligné la nécessité d'avoir une fréquence d'entretien accrue pour les chemins ruraux présents sur notre territoire. Nous possédons un patrimoine rural d'importance et nous pensons que son entretien le valorise et concourt à sa préservation.

Nous vous renouvelons nos vœux pour l'année 2021.

**Michel PONCELET,
Jean-Yves DRAGON
et Sandrine BESNARD**

Agir pour Meillac

UNE VOLONTÉ COMMUNE

Mot de la majorité

Chers meillacoises et meillacois, c'est avec un grand plaisir que nous vous retrouvons pour ce nouveau numéro de 100 % MEILLAC. Vous y retrouverez toutes les rubriques auxquelles vous êtes habitués. 100 % MEILLAC restera cet espace de liberté où chaque groupe peut s'exprimer, et où l'on retrouve toutes les informations relatives à la vie de la commune et de ses acteurs associatifs et économiques. Il complète les autres canaux d'information que sont le site internet, la page Facebook, et le dernier arrivé, « panneau pocket » qui satisfait pleinement ses premiers utilisateurs.

Tout d'abord, il nous a semblé primordial de vous adresser un immense et collégial merci, en effet vous nous avez reconduit à une très large majorité (68 %) pour un nouveau mandat de six ans. La confiance que vous nous accordez nous va droit au cœur, et nous saurons, par notre profond engagement, honorer cette confiance renouvelée. Meillac a bougé ces six dernières années, plus que jamais, et vous y avez été sensibles, ceci avec un strict contrôle des finances. Nous ne ferons pas un inventaire à la Prévert de nos actions, nous les évoquons par ailleurs dans ce numéro et vous les connaissez. Pour autant, ce large plébiscite ne doit pas atteindre notre idéal démocratique, c'est pourquoi nous avons accédé, en gage d'ouverture, à la requête de l'opposition, alors que la loi ne nous l'impose pas, d'être présents à toutes les commissions sollicitées, et en nombre supérieur à ce que prévoit la loi. Alors que l'on peut entendre murmurer qu'il y aurait trop d'adjoints, ou de conseillers délégués, vous, les meillacoises et les meillacois savez que le retour sur investissement est hautement bénéfique pour la commune et ses habitants. Cette orientation politique nécessaire, nous élus de la liste « AGIR POUR MEILLAC » nous engageons, forts de cette expérience, à encore plus d'implication.

Pendant cette période compliquée de la crise sanitaire liée au COVID 19, le maire et quelques élus disponibles de la liste « AGIR POUR MEILLAC » ont appelé chaque semaine les personnes isolées ou vulnérables, pour prendre des nouvelles aller au-devant de leurs besoins le cas échéant. Initiative très appréciée des gens appelés. De même nous avons été mobilisés pour mettre tout en œuvre afin d'assurer notre mission face à cette maladie dans les diverses tâches telles que la distribution de masques, la mise à disposition des autorisations de déplacement, le redémarrage de l'école, pour les enfants de personnels soignants et par la suite des parents qui n'avaient d'autre choix que de retourner travailler etc.

Nous aurons l'occasion de l'évoquer plus en détail, au fur et à mesure des avancements. Vous avez déjà constaté la mutualisation de la mairie et de la poste, apportant un meilleur service. Le dossier pour la réhabilitation du foyer rural avance bien. Après le choix de l'architecte, nous sommes arrivés au stade de l'avant-projet (APD). Il faut noter que l'opposition, qui devait avoir un autre projet, a bien voté contre. Ce qui est plus surprenant c'est que l'ensemble des subventions demandées pour cette réalisation de réhabilitation, n'a pas été soutenue, ce qui, pourtant représente de sérieuses économies pour notre commune. En cette fin d'année, le ralentissement et le renforcement de l'éclairage public, rue Chateaubriand sont terminés. Nos prochains chantiers de travail concerneront également la salle omnisports, le développement de l'espace ludique, l'église, et bien d'autres encore.

Enfin toute l'équipe d'« AGIR POUR MEILLAC » vous souhaite une excellente nouvelle année 2021 la meilleure qui soit en ces temps difficiles et inédits. Nos vœux vont en particulier à tous ceux touchés par la maladie, l'isolement, l'adversité, mais aussi tous les acteurs de la vie Meillacoise que sont notamment nos commerçants, artisans, agriculteurs, bénévoles associatifs etc. Nous vous assurons, une fois encore notre complet dévouement.

Le centre local d'information et de coordination (CLIC)

Près de chez vous, le centre local d'information et de coordination (CLIC) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap adultes et enfants et leur entourage. Le CLIC est une antenne de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Sur votre territoire, le CLIC est porté par l'association « AGECLIC » et financé par le département, la MDPH, la communauté de communes de la Bretagne Romantique et la communauté de communes du pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel. Il propose un accueil gratuit, neutre, personnalisé et confidentiel.

Le CLIC vous informe dans vos démarches concernant le maintien à domicile, les services et établissements d'accueil du territoire, l'aide aux aidants. Il vous accompagne dans vos démarches administratives auprès de la MDPH : carte mobilité inclusion (CMI), reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH), allocation adulte handicapée (AAH), auxiliaire de vie scolaire... De plus, il vous aide à constituer des dossiers pour des interventions à domicile : aide aux tâches quotidiennes, allocation personnalisée d'autonomie (APA)... ou des dossiers d'entrée en établissement. Le CLIC propose également en partenariat avec les communes et les acteurs du territoire des actions de prévention et d'accès aux droits, sous forme de réunions, conférences et ateliers.

Le CLIC propose des rendez-vous à Combourg, Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères et Tinténiac.

Si vous souhaitez davantage d'informations concernant le CLIC, vous pouvez nous contacter : AGECLIC - Maison des Services Rue de la Mairie - 35270 COMBOURG

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi - 02 23 16 45 45



Information, conseil et orientation

Mon CLIC me simplifie la vie

Service gratuit pour les personnes âgées ou en situation de handicap

> **AGECLIC**
Maison des services
3, rue de la Mairie
35270 Combourg
Tél. : 02 23 16 45 45
Mail : clic@ageclik.fr

Ille-et-Vilaine, la vie à taille humaine

Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Bretagne romantique

Pays de Dol Saint du Mont Saint-Michel Communauté de Communes



PanneauPocket

Pendant le confinement, la mairie a mis en place un nouveau mode de communication « PanneauPocket ». Cette application gratuite est à télécharger sur votre téléphone. Un signal sonore vous avertira d'un nouveau message, qui se présentera sous la forme d'un panneau numérique. L'information municipale vient vers vous de manière simple. Vous n'avez pas besoin de vous déplacer pour lire un panneau numérique dans l'agglomération et le coût d'utilisation pour la commune est très bas.




PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

SOYEZ **ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous avertir, votre Commune s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de votre Commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Bien Vivre en Bretagne Romantique

Genèse du projet

L'idée d'impulser une dynamique citoyenne à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique était en gestation depuis déjà quelques mois quand la crise sanitaire est venue percuter le réel des habitants et accélérer la mise en œuvre de ce projet. Il s'agissait bien là de répondre dans l'urgence aux besoins des habitants : échanges d'informations, organisation de distributions alimentaires en lien avec les producteurs locaux, soutien aux habitants ont été les axes prioritaires dès le mois de mars 2020.

A l'instar des premières réalisations, l'idée est maintenant de bâtir de vraies stratégies de proximité en collaboration avec tous les acteurs du territoire, en terme de qualité de vie, d'échanges et de collaboration ville-campagne ou campagne-village.

Les grandes lignes de nos intentions :

- **Relier** les différents acteurs du territoire entre eux, les habitants avec leur milieu de vie, compléter la cohérence de chacune des initiatives entre elles pour dessiner les manières d'habiter son territoire demain.
- **Amplifier** à partir des initiatives locales existantes, mutualiser, mettre en place de nouvelles collaborations.

- **Renforcer** en participant au fléchage de la production alimentaire de nos bassins de vie sur la consommation de ses habitants dans une perspective de souveraineté alimentaire. Renforcer le sens des responsabilités des habitants que la qualité de leur milieu de vie, du paysage, de l'eau, du sol et de l'air. La qualité de ce qui nous relie au monde qui nous entoure (lien social, lien nature, biodiversité, environnement)
- **Innover** en imaginant des actions concrètes sans limiter les champs d'investigation. Ne se donner aucune limite dans ce que l'on imagine pour demain pour favoriser le bien vivre à l'échelle du bassin de vie.



Cabinet orthophoniste

Madame Regnault, orthophoniste est venue s'installer sur la commune dans la salle d'attente du cabinet médical en septembre 2019. Cette solution transitoire lui a été proposée dans l'attente du transfert de l'agence postale dans les locaux de la Mairie.

L'orthophoniste a emménagé dans l'ancienne agence postale en février 2020. Les travaux nécessaires ont été réalisés pour qu'elle puisse exercer son activité dans les meilleures conditions possibles. A proximité directe de l'école, le carnet de rendez-vous s'est rapidement rempli.



Le rôle de la municipalité est de développer l'activité économique sur son territoire tout en respectant les prérogatives instaurées par le transfert de la compétence économique à la Communauté de Communes Bretagne Romantique. Ce complément d'activité apporte une attractivité supplémentaire à la commune qui se saisit de toutes les opportunités.



éhop lance un appel aux covoitureurs solidaires



A l'heure du reconfinement et dans un climat de fragilité économique, les questions de mobilité du quotidien pour tous pour les déplacements essentiels autorisés sont plus que jamais d'actualité et trouvent leurs réponses dans la solidarité. L'association éhop annonce le maintien de ses services de covoiturage solidaire pour l'emploi, les courses et la santé et lance un appel général à rejoindre les covoitureurs solidaires.

Un covoitureur solidaire, c'est quelqu'un qui partage ses trajets automobiles à l'occasion ou régulièrement

Le concept du covoiturage solidaire n'est pas de créer de nouveaux trajets, mais bien de partager les trajets réalisés pour en faire profiter des personnes qui ont besoin des mêmes trajets aux mêmes moments et qui n'ont pas de solution de transport (pas de bus, pas de voiture, pas le permis...). Alors que le trafic observé les jours derniers en périphérie des agglomérations indique un retour massif à la voiture individuelle, le covoiturage solidaire apparaît comme une réponse évidente aux problématiques de mobilité inclusive.

Oui, on peut covoiturer en période de confinement, dans le respect des gestes barrières

Le covoiturage -pour les déplacements autorisés- reste préconisé avec masque obligatoire pour les plus de 11 ans, 4 personnes maximum par voiture de 5 places et respect des gestes barrières(notamment l'aération régulière du véhicule).

C'est à l'heure actuelle l'article 21 du décret 20-1310 du 29 octobre 2020 qui fixe les règles en vigueur.

Les demandes de coups de pouce pour aller au travail, au (super)marché ou chez le médecin conservent leur niveau habituel

Les chiffres sont là : les demandes de covoiturage par des personnes en panne de mobilité pour leurs trajets essentiels conservent leur niveau habituel pour cette deuxième période de confinement. L'association éhop pilote deux services de covoiturage solidaire : le service éhop solidaires pour le covoiturage pour l'emploi et la formation et le service éhop près de chez moi pour le covoiturage de proximité pour l'accès aux biens et services (les courses, la santé, les démarches administratives et les motifs familiaux impérieux). Ces services de covoiturage solidaire restent ouverts en période de confinement pour l'ensemble des trajets autorisés.

Médiathèque de Meillac

Cette année a été particulière pour la bibliothèque, comme pour tout le monde. Peu d'animations ont pu avoir lieu, distanciation obligeant. Nous avons quand même pu accueillir quelques temps de lectures pour les tout-petits, avec nos partenaires du RPAM. Ces activités reprendront dès que possible en respectant les conditions nécessaires par rapport au virus.

Les temps de prêts de jeux de société par la ludothèque au Bois des Ludes ont pu continuer, le service étant facilement applicable avec les protocoles.

L'an prochain, nous espérons pouvoir retrouver toutes les autres animations qui permettent un lien social qui nous manque.

Le fonctionnement en « click and collect » a permis à beaucoup d'entre vous de découvrir le portail du réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique (<https://bibliotheques.bretagneromantique.fr>). Grâce à celui-ci, les adhérents de la bibliothèque de Meillac peuvent avoir accès à 55000 livres, magazines, CD, films, et aussi à des ressources numériques gratuites (music me, livres documentaires numériques, formations).

Vous pourrez, dans la barre de recherche, entrer un titre précis, ou un auteur, ou un sujet, ou utiliser les rubriques de genres (bandes dessinées, films, romans...) et ensuite affiner dans la barre sur la droite. Et vous pourrez faire venir à la bibliothèque de Meillac les documents que vous souhaitez emprunter. Vous pouvez également, pour vous inspirer, choisir parmi les nouveautés. Ou les coups de cœur.

Vous pouvez réserver 6 livres ou magazines, 4 films, 4 CD, par carte dont 1 nouveauté. Pour les films ou livres adultes, il faut avoir une carte adulte pour les réserver.

L'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans.



N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :
Médiathèque de Meillac
20 rue Mlle de Vautenet - 35270 Meillac
Tél. 02 99 73 00 82
mediatheque.meillac@gmail.com

Gendarmerie nationale



En partenariat avec la commune, nous avons créé cette nouvelle rubrique qui aura pour objet d'aborder un sujet concernant la prévention, l'information ou autre. Nous vous proposons pour cette première, un sujet sur la prévention.

Les Seniors face aux risques de délinquance

Les personnes âgées sont les plus fragiles et de ce fait, les plus exposées aux délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse. Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

Quels sont les risques ?

Vous êtes particulièrement exposés aux cambriolages, escroqueries, abus de faiblesse, pickpockets, vols à l'arraché et arnaques sur internet.

Si vous êtes victime :

- N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens.
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants.
- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur, voir de son véhicule et contactez au plus vite la gendarmerie pour déposer plainte.

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison, même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne

laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée.

- De nuit, surtout en période estivale, évitez de laisser vos fenêtres ouvertes, surtout si elles donnent sur la voie publique.
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clefs sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Remettez-les à une personne de confiance.
- Faites installer sur votre porte un œilleton ou un entrebâilleur.
- Entrez vos outils ou vos échelles dans des locaux fermés.
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf, veuve, Madame ou Mademoiselle ».

Vous recevez une visite à votre domicile :

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte.
- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la poste ou tout autre service connus, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.

- Vous pouvez, dans ce cas, effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et non fourni par le visiteur, puis solliciter un nouveau rendez-vous.
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la gendarmerie.
- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.
- Ne laissez personne entrer dans votre domicile si vous n'êtes pas sûr de sa qualité et appelez rapidement la gendarmerie.

Les numéros utiles :

- Numéro d'urgence : 112
- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705
- Opposition chèques perdus ou volés : 0 892 683 208

Pour votre service, la communauté de brigades de Combourg

Lignes et poteaux téléphonique

De nombreux soucis de téléphone et internet se répètent régulièrement, ils sont dus dans la majorité des cas aux branches entremêlées dans les fils téléphoniques. Il est demandé aux propriétaires d'égaler leur plantation afin de ne pas occasionner des perturbations ou des coupures de téléphone et internet.

Si vous constatez un poteau cassé ou penché, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie pour le signalement sur la plateforme « Dommages réseaux ».

En signalant ces anomalies, vous permettez à Orange de réparer rapidement ces installations et de maintenir ainsi la bonne qualité des services aux usagers.



Cimetière de Meillac

La procédure arrive à son terme, nous invitons toutes personnes qui pourraient donner des informations sur les concessions non identifiables ou en état d'abandon à contacter la Mairie.

Depuis le 25 octobre 2017, par décision du conseil municipal, la commune a engagé une procédure de reprise de concessions au cimetière communal. Conformément à la réglementation, un premier procès-verbal a été dressé le 27 novembre 2017 pour constater l'abandon d'un certain nombre de concessions ou emplacements. Trois ans après la période légale d'exécution des formalités de publicité, la procédure de reprise va entrer dans sa 2^e phase, avec un deuxième procès-verbal établi le 1^{er}/12/2020.

Une nouvelle liste des concessions en état d'abandon susceptibles d'être reprises par la mairie est affichée au cimetière, à la mairie et mise en ligne sur le site de la commune. En effet, certaines concessions sont ôtées de la première liste, car la procédure de reprise est interrompue suite à un acte d'entretien par les descendants ou successeurs.

Le conseil municipal se prononcera pour avis en mai 2021.

La procédure de reprise des emplacements pourra alors se faire courant 2^e semestre 2021 et année 2022.

Les tombes de la partie « commun » et « ancien commun » ne sont pas prises en compte dans cette procédure. Les exhumations se feront durant le 1^{er} semestre 2021.

Chaque exhumation réalisée sera transférée dans un reliquaire, celui-ci sera déposé dans l'ossuaire construit à cet effet. Les noms des personnes concernées seront consignés dans un registre à la mairie.

Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour toute information.



La fibre pour tous en Bretagne

Le projet « La fibre pour tous en Bretagne » se concentre sur tous les territoires, en particulier ruraux, dans lesquels les opérateurs privés n'ont pas pris d'engagements de déploiement, soit 90 % de la Bretagne.

En 2026, quel que soit leur lieu de résidence, l'ensemble des bretons auront accès aux mêmes services et abonnements des opérateurs.

Mégalis Bretagne assure la construction du réseau public de fibre optique sur le territoire. Etudes de tracé, vérifications sur le terrain, contrôle des poteaux devant accueillir les câbles, remplacement des poteaux défectueux, pose des câbles... Une mission titanesque de 50 000 km de câbles optiques à déployer, qui mobilise bureaux d'études et entreprises de travaux.

Ce projet est une initiative de la Région Bretagne des quatre départements et 59 intercommunalités bretonnes. Ces 64 collectivités bretonnes ont confié la maîtrise d'ouvrage au syndicat mixte Mégalis Bretagne.

La fibre arrive sur la commune de Meillac, actuellement des travaux ont débuté sur La route départementale 794 du lieu-dit « La Bretèche » vers Combourg.



Demande d'élagage des plantations avançant sur le domaine public

Un listing de propriétaires a été dressé par Mégalis Bretagne, des courriers ont été envoyés par la mairie aux propriétaires pour l'élagage de plantations avançant sur le domaine public avec une date butoir pour effectuer les travaux.

DEUX ÉTUDES SONT EN COURS :

1^{er} secteur,

lieux dits suivants :

- La Villée
- La Haie Nouveau
- La Bretèche
- Ponsiau
- Tronson
- La Ville-ès-Coqs
- Château Gaillard
- Le Haut de l'Orée
- Le Petit Trémaudan
- Villeneuve

- La Lande de Qui

- La Porte Carreau

- Le Hil

- La Ville André.

2^e secteur,

lieux dits suivant :

- Le Parc
- Les Rochers Blancs
- La Pelterie
- Les Gâts
- Les Hauts Gâts

- La Garde

- Léronnelle

- La Basse Garenne

- La Garenne

- La Ville Esnaud

- La Roche Cahier

- Les Rochers Cayolles

- Sauldun

- Le Petit Vaugarny

- Vaugarny

- Belevant

- La Sédouinière.

École de musique du SIM

Présentation de l'école de musique du SIM

L'école de musique du SIM est un Syndicat Mixte composé de plusieurs collectivités : la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique, la Communauté de Communes de Montauban - Saint-Méen (pour les communes de Saint-Pern et Irodouër), les Communes de Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Langan, Miniac-sous-Bécherel, Romillé.

Le siège administratif du SIM est situé à Tinténiac, 1 place Ille-et-Donac.

Les cours sont dispensés, en fonction du nombre d'élèves inscrits, sur les communes de Bécherel, Combourg, Langan, Romillé, Tinténiac, Mesnil-Roc'h (Saint-Pierre-de-Plesguen).

Les objectifs du SIM sont axés sur la sensibilisation, l'enseignement, l'accompagnement des pratiques amateurs, le partenariat et la mise en réseau sur le territoire.

Le SIM est un acteur culturel de la vie locale et organise seul ou en partenariat des actions culturelles (concerts, auditions, spectacles...) tout au long de l'année scolaire.

Le SIM propose 7 parcours pédagogique différenciés :

- pour les enfants (à partir de 5 ans),
- pour les adolescents
- pour les adultes



Ces différents parcours ont pour objectif de permettre à chaque habitant du territoire d'apprendre et de pratiquer la musique (vocale ou instrumentale) en groupe et dans de nombreuses esthétiques.

Récapitulatif des instruments enseignés :

- **Les cordes** : Violon, Violoncelle, Contrebasse, Guitare classique, Harpe celtique, Guitare d'accompagnement, Guitare électrique, Guitare basse (ados/adultes).
- **Les vents** : Flûte à bec, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba.
- **Les instruments traditionnels** : Flûte irlandaise, Cornemuse, Bombarde, Accordéon diatonique.
- **Les claviers** : Piano, Accordéon chromatique, Piano d'accompagnement (ados – adultes)
- **Percussions** : Batterie, percussions.

Le Chant pour tous les âges :

- à Langan et à Tinténiac : Chorale enfants (de 6 à 11 ans)
- à Tinténiac : chorale « Voix Si Voix La » (adultes)
- à Romillé : chorale « A Travers Chant » (adultes)
- à Tinténiac et Romillé : Ateliers chansons musiques actuelles (ados - adultes)

Réductions tarifaires : suivant conditions de ressources et/ou du nombre d'inscrits par famille

Possibilité de location d'instruments pour les élèves débutants.

De nouvelles inscriptions sont encore possibles à partir de janvier 2021 notamment dans les cours collectifs et en particulier les chorales. Les tarifs seront calculés au prorata des séances restantes.



Pour tout renseignement contactez :
École de Musique du SIM
Tél. 02 99 84 01 88
sim.ecoledemusique@gmail.com
www.simecoledemusique.com

Club de la Bonne Entente

En cette fin d'année, le club de la Bonne Entente vous apporte les actions et événements qui ont eu lieu cette année ainsi que l'information de deux manifestations à venir.

Vous trouverez ci-après des photos d'une réunion de bureau suite à notre dernière assemblée générale du 17 janvier 2020.



Cette année, seul le concours de belote du 19 février a pu avoir lieu, 68 équipes y participaient.



Malheureusement la COVID19 avec l'interdiction de se rassembler dans des lieux recevant du public a supprimé toutes les manifestations qui étaient prévues.

Au moment où cet article va paraître nous ne pouvons vous communiquer une date pour notre prochaine assemblée générale, une information vous sera transmise dès que possible.

Des travaux devant avoir lieu l'année prochaine à la salle des fêtes de Meillac, nous ne pourrions organiser nos concours de belote habituels.

A NOTER : Les prochains concours auront lieu les 23 mars 2021 à Romillé

pour la recherche contre le cancer avec une finale à Sens-de-Bretagne le 7 avril 2021. Assurez-vous qu'ils seront maintenus. Nous comptons sur vous pour aider la recherche.

Nous attendons tous avec impatience de pouvoir nous rassembler à nouveau les jeudis après-midi pour faire nos parties de belote et de palets dans la salle de sports. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de ce local.

A tous les membres du club, nous vous souhaitons bon courage, prenez soin de vous. Afin de se retrouver, nous espérons une amélioration de la situation sanitaire dans les jours à venir.

FC Meillac Lanhélin Bonnemain

En cette fin d'année 2020, qui se termine difficilement du fait de cette crise sanitaire et les contraintes que cela apporte à chacun d'entre nous, ainsi qu'aux associations, le bureau du FC Meillac/Lanhélin/Bonnemain vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, et surtout la santé.

Le club a été obligé d'arrêter toutes ces activités, dès le 15 octobre, alors que la saison venait tout juste de commencer, avec de l'envie et de la volonté.

Cette saison nous avons vu l'arrivée d'une vingtaine de jeunes joueurs, venus pour compléter nos équipes seniors. Cela a permis de pouvoir inscrire une équipe 3 en championnat. A noter que ces jeunes joueurs ont été, pour la plupart, formés auprès du pôle jeunes en association avec Saint-Pierre-de-Plesguen. Ces arrivées ont permis d'ap-



porter un nombre croissant de personnes aux entraînements des mardis et vendredis. Cette nouvelle jeunesse nous amène un fort dynamisme au club. Nous n'oublions pas les vétérans qui jouent le vendredi soir à 21 heures sur le stade de Bonnemain. Vous pouvez venir les encourager.

Le pôle jeunes du club accueille les enfants dès l'âge de cinq ans et ce, jusqu'à l'âge de treize ans. Ensuite, ils rejoignent le pôle jeunes de la Bre-

tagne Romantique, en association avec Combourg, avec des entraînements qui se déroulent sur les différentes communes de ce pôle.

Le bureau tient à remercier tous les bénévoles qui œuvrent à la réussite du club. Le club remercie également les différentes municipalités pour leurs soutiens financier et technique.

Bonne et heureuse année 2020 !

Le bureau

ACCA

Malgré une situation financière difficile suite au 1^{er} confinement qui a privé l'association des toutes ses recettes prévisionnelles (repas annuel, concours de palets), l'ACCA maintient ses actions de régulation de grands gibiers.

A la date du 21 novembre 2020, 19 sangliers et 9 chevreuils ont été prélevés sur la commune.

Le 2^e confinement a obligé l'ACCA à stopper la chasse au petit gibier jusqu'au 28 novembre. Cette interdiction a été respectée par tous les chasseurs.



Nous espérons pouvoir organiser nos manifestations en 2021 afin de retrouver une stabilité financière et un bon fonctionnement pour les prochaines saisons. Nous comptons sur votre présence et votre soutien.

Les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Foyer rural

Comme vous le savez, l'année 2020 a été perturbée par l'apparition de la Covid19.

Nous avons été obligés d'annuler 7 de nos manifestations, 3 ont pu être réalisées : le concours de belote le Fest-Noz et le repas choucroute, ces deux derniers ont eu un record de participation. Par contre, du fait des mesures sanitaires, nous n'avons pu faire notre assemblée générale et les autres manifestations prévues dans l'année.

Courant octobre 2020, nous avons eu l'opportunité d'ouvrir un atelier « Activité Mémoire », il n'a malheureusement pas pu fonctionner normalement. Si nous le pouvons, nous espérons reprendre les jeudis à raison de deux fois par mois.

L'année 2021 connaîtra la rénovation de la salle des fêtes « Le Foyer Rural », pour cette raison nous ne pourrons en disposer du 1^{er} avril 2021 au 1^{er} mai 2021.

Dès que nous le pourrons, nous reprendrons nos manifestations et nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Sachez que nous sommes impatients de vous retrouver. En attendant, prenez soin de vous et portez-vous bien.

Contact : Lucette Cailleaud
Tél. 09 71 44 90 07



GYM Meillacoise

Nos activités sportives ont été perturbées cette année. Les confinements nous ont contraint à cesser notre dynamique rendez-vous hebdomadaire. Néanmoins, nous espérons nous retrouver prochainement, toutes et tous, entourés(es) de nos sympathiques et brillantes animatrices !

Nos séances s'adressent aux personnes débutantes ou sportives de bon niveau.



Renforcement musculaire, gainage, élastiques, étirements, stretching... dans une ambiance chaleureuse et dans un esprit de convivialité et de bonne humeur.

Alors, rejoignez-nous...

Le mardi de 20 h 15 à 21 h 15

Le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30

A la salle de Sports de Meillac
(route de Bonnemain)

Contact : gym.meillac@gmail.com
ou par téléphone au 06 41 43 24 02

Basket-club du Linon

Le Basket Club du Linon a commencé sa nouvelle saison mi-septembre. Les entraînements ont pu reprendre dans le respect des protocoles sanitaires imposés par le comité d'Ille-et-Vilaine de Basket et les mairies de Meillac et de Mesnil-Roc'h (la salle de Pleugueneuc étant en travaux).

Le premier week-end de matchs a pu avoir lieu début octobre avec 1 défaite et 1 victoire, mais la saison a dû s'arrêter avec le nouveau confinement.

Le bureau du club souhaite remercier ses bénévoles ainsi que la mairie de Meillac pour leur aide et espère pouvoir reprendre bientôt son activité lorsque la situation le permettra.

Enfin, Samuel Guiguet, un des co-présidents, a pu assister à la dernière réunion à Meillac concernant les travaux de rénovation de la salle de sports et en est ressorti très enthousiaste quant au projet. Il tient à souligner l'excellent travail fourni par les élu.e.s et le comité en charge du projet. Le club a déjà hâte de pouvoir jouer dedans.



Comité d'Animation Les rendez-vous

Malgré une année très perturbée, le Comité d'Animation de Meillac a réussi à organiser le feu d'artifice ainsi que notre première balade moto.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour notre assemblée générale le dimanche 14 mars et nous comptons sur votre présence. Nous avons toujours besoin de nouveaux membres et bénévoles pour faire vivre notre association et ainsi animer la commune de Meillac.



Les dates à retenir :

Fête de la musique : le 18 juin 2021

Pique-nique communal : le 14 juillet 2021

Fête des reliques et balade motos : les 21 et 22 août 2021

Fest-Noz : le samedi 27 novembre 2021

Marché de Noël : les dimanche 5 et 12 décembre

Le Comité d'Animation remercie l'ensemble de ses bénévoles et la municipalité et nous vous souhaitons une très belle année 2021.

Le bureau

La Paroisse



Cette année, comme pour tous, a été marquée par la Covid19 et le confinement. Toute la vie paroissiale s'est arrêtée : les célébrations, baptêmes, messes. Ont eu lieu malgré tout, en août et septembre, 2 mariages en respectant la distanciation et tout le protocole sanitaire.

La première des communions a pu avoir lieu après beaucoup d'incertitudes. Nous sommes bien sûr heureux pour les enfants et ceux qui ont pu se marier. Nous avons continué à vivre notre foi dans la solitude et le silence.

Les conditions de célébration des obsèques pendant le premier confinement ont été lourdes pour les familles dont seulement 10 personnes ont pu participer, lourdes pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer et dures aussi pour nous.

Nous avons trouvé très dur, que des personnes malades ou mourantes n'aient pas pu être entourées par leurs proches, au moment où elles en avaient le plus besoin. Avec ce deuxième confinement, les règles sont plus souples, c'est plus agréable à vivre. Malgré tout des personnes en EHPAD sont plus confinées que d'autres. Nous ne les oublions pas.

Aujourd'hui, malgré l'incertitude qui pèse sur les conditions sanitaires, nous gardons l'espérance de pouvoir vivre notre foi et la partager pour que chacun puisse cueillir ce dont il a besoin.

Denise Salmon

APEEP

L'association des parents qui bouge pour vos enfants

Nous vous présentons le nouveau bureau qui a été constitué lors de l'assemblée générale du 6 octobre 2020.

Président : Madre Philippe

Vice-président : L'Homme Maxime

Secrétaire : Corvaisier Elodie

Secrétaire adjointe : Zimolong Chloé

Trésorier : Julien Florian

Trésorière adjointe : Garnier Sonia

Membre : Hervouin Jessica, Denoual Nathalie, Gilet Sandrine.



Comme nos prédécesseurs, le but de notre association est de récolter des fonds pour soutenir financièrement les projets de l'école.

En raison de la situation sanitaire actuelle aucune manifestation n'a pu avoir lieu cette année. **Cependant, nous tenons tout de même à remercier nos sponsors et la mairie.**



Voici quelques dates à retenir pour l'année prochaine :

Dimanche 4 avril 2021 : concours de pêche

Samedi 24 et dimanche 25 avril 2021 : Mais y'a ka jouer

Samedi 26 et dimanche 27 juin 2021 : fête de l'école

Samedi 16 et dimanche 17 octobre 2021 : Mais y'a ka jouer

Samedi 21 novembre 2021 : Braderie des petits lutins

Toute l'année, l'APEEP vous propose à la location des tables et bancs ainsi qu'un barnum de 10 m x 5 m se fermant entièrement.

Tarifs : barnum seul 120 €, barnum avec tables et bancs 150 €, 1 table et 2 bancs 8 €.

Renseignements et réservations auprès de Madre Philippe : 06 33 65 24 20.

Toute l'équipe de l'APEEP vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Moto-club Meillacois

La manifestation du 23 août 2020 ayant été annulée pour les raisons sanitaires, Jean-Yves Chartois et son équipe sont motivés pour organiser le moto cross annuel le dimanche 29 août 2021.

Le terrain est ouvert à l'entraînement tous les samedis et 2^e dimanche du mois.

L'école de moto réservée aux jeunes pilotes à partir de 6 ans, a reçu la labellisation de la part de l'UFOLEP.

Eric Vermeulen,
Vice-président du moto club de Meillac



Office des Sports Bretagne Romantique

Malgré cette période bien particulière qui touche aussi le monde du sport amateur, l'office des sports reste en veille et dans les start in bloc pour vous proposer toutes ses activités dès la reprise.

Des activités à destination des communes, des clubs et des particuliers.

Dynamiser la vie sportive du territoire communautaire

- Encadrement de cycles dans les écoles primaires et mise à disposition gratuite de matériel pédagogique.
- Organisation de stages multisports ouverts à tous durant les vacances scolaires.
- Organisation de mini camp ouvert aux adolescents de 14 à 17 ans.
- La marche nordique.
- Le Sport-Santé et le Sport Bien-être (*nouveau*)
- Générations sport (*nouveau*)
- Organisation d'une Fête du sport (*tous les 2 ans*)
- Inauguration des plateaux sportifs municipaux à la demande des communes.
- Encadrement d'activités sportives en centres de loisirs (*nouveau*)
- Découverte des activités sportives pour les 6/9 ans à travers les 7 écoles multisports du territoire.

Favoriser le perfectionnement des licenciés des clubs

- Accompagner les objectifs sportifs des clubs par la mise en place de stages sportifs pendant les vacances.
- Interventions hebdomadaires dans les clubs.
- Accompagner les sections sportives scolaires.

Conseiller les clubs et les collectivités

- Aider les clubs à formaliser leurs projets sportifs.
- Soutenir les clubs employeurs.
- Développer la communication.
- Mutualiser les demandes de subventions.



Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter.

Siège social : Complexe sportif - Avenue des Acacias - 35270 Combourg
Tél. 02 23 16 68 53 - E-mail : osbrsports@gmail.com - Site : <http://club.quomodo.com/osbr>
Nous sommes là pour vous accompagner dans vos envies et vos projets sportifs.

Nous sommes à vos côtés pour faire ensemble et pour tous **en attendant, prenez soin de vous !**

Les Anciens Combattants

Section CATM – OPEX- Veuves et Citoyens de la paix

Depuis le dernier numéro de 100 % Meillac, l'événement principal pour la section a été l'assemblée générale qui s'est déroulée le 25 janvier au restaurant de la Drolonnerie.

Renouvellement du tiers sortant.

Ont été élu ou réélus :

David Gault (élu) : Président

Joël Rouxin (élu) : trésorier

Michel Boulanger (réélu) : Secrétaire

Un grand merci à Henri Cobat pour avoir tenu durant de nombreuses années les postes de trésorier puis président au sein de la section CATM de Meillac, avec autant d'engagement et de ferveur. Merci à lui.

Les cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre se sont déroulées aux monuments aux morts en présence uniquement des porte-drapeaux, du président du CATM et du Maire de Meillac. Celles-ci se sont déroulées dans des conditions toutes particulières suite aux conditions sanitaires. Nous avons constaté que sans la présence des uns et des autres, ces cérémonies n'avaient

pas du tout le même impact. Nous espérons beaucoup, tout comme vous, nous retrouver tous ensemble aux prochaines cérémonies.

Suite à une demande départementale, les portes drapeaux de la Section de Meillac seront désormais coiffés d'une casquette avec le logo ACPG-CATM lors des différentes cérémonies.

Le 26 septembre 2020 a eu lieu une messe en l'église de Meillac pour honorer M. André Glory qui nous a quitté le 17 mars 2020 en plein confinement. La famille et ses proches se sont recueillis ensuite sur sa tombe en présence des portes drapeaux, afin de lire un dernier texte sur son parcours militaire.

Merci à toutes et à tous pour votre présence ce jour-là.

Nous espérons pouvoir nous retrouver début février 2021 pour organiser notre assemblée générale devant un repas tous ensemble, mais ceci est encore à ce jour au conditionnel étant donné la situation actuelle.



Je tiens en mon nom et accompagné des membres du bureau du CATM de Meillac, vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, vous adresser tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021 et surtout une très bonne santé à toutes et à tous.

Les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour l'accueil de nouveaux adhérents, notamment en qualité de citoyens de la paix.

Contact

David Gault :

02 99 73 74 79 - 06 80 77 96 71

david.gault@neuf.fr

Michel Boulanger :

02 99 73 14 55 - 06 08 99 95 71



À Meillac des incivilités inacceptables

Depuis la fermeture de la déchèterie de Combourg, nous constatons une recrudescence des dépôts sauvages d'ordures ménagères ou encombrants sur la commune. Les points d'apport volontaires (verre et Relais) sont quotidiennement souillés de déchets inappropriés. Les agents communaux sont trop souvent mobilisés sur le ramassage et l'acheminement en déchèterie, qui ne font pas partie de leurs missions. Ils les assurent pourtant par conscience professionnelle et souci de préservation de notre cadre de vie ce dont nous les remercions vivement.

Nous déplorons que tous les habitants ne fassent pas de même et condamnons ces comportements irresponsables et irrespectueux envers les autres habitants et la nature.

Les dépôts sauvages sont illégaux et leurs propriétaires en sont pénalement

responsables. Ils encourrent des peines allant de 1 500 € à 75 000 € d'amende ainsi qu'une peine de prison de 2 ans.



Nous rappelons que la déchèterie de Tinténac reste ouverte, même pendant les périodes de confinement et qu'il n'est pas nécessaire de présenter un ticket. Nous vous invitons à respecter les consignes de tri et de collecte.

Rappel des horaires d'ouverture de la déchèterie de Tinténac :
- le lundi de 14 h à 17 h
- du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Né le 1^{er} janvier 2020 de la fusion du SMICTOM des Forêts et de celui d'Ille-et-Rance, le SMICTOM VALCOBREIZH, service de gestion des déchets, regroupe 52 communes et 5 communautés de communes. Le syndicat organise en régie directe les tournées de collecte des ordures ménagères sur son territoire, assure la collecte des déchets recyclables (collecte sélective) en points de regroupement (pour les déchets résiduels comme recyclables), assure la collecte du verre dans les points d'apport volontaire et le gardiennage des 7 déchèteries sur le territoire.

État civil du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020

Naissances

LE DAIN VALLEZ Naïa, née le 10 décembre 2019
COSSÉ Livy, née le 20 décembre 2019
MESTRIC Josselin, né le 8 janvier
MORHAIN Tristan, né le 1^{er} février
LEHOUSSEL Lydie, née le 13 février
HERVÉ Chloé, née le 19 février
LE BRAS Andrea, né le 26 février
MONSIFROT Doriann, né le 1^{er} avril
HEUZÉ Lénais, née le 17 mai
GAUDAIRE Ilis, né le 4 juin
DAMPEIROU Victor, né le 29 juin
VISSE Naël, né le 6 juillet
PEUVREL Nino, né le 13 août
DECLÈVES Adèle, née le 3 septembre
LEBRETON Etan, né le 11 septembre
BELLIARD Aldo, né le 16 septembre
LEGENDRE Vincent, né le 16 septembre
ROUAULT Eva, née le 3 octobre
MEUNIER Eyden, né le 16 octobre
RAZEL Evely, née le 12 novembre

Mariages

BERHAUT Stéphane et DUVIN Anne, le 29 août
LEPAGE Nicolas et CHARTIER Fanny, le 12 septembre
BOISSIERE Romain et PICAUT Océane, le 26 septembre

Décès

HAMONET Claude, décédé le 30 décembre
RÉMOND Pierre, décédé le 7 janvier
LEGAULT Armand, décédé le 5 mars
GLORY André, décédé le 17 mars
GAC Marie-Noëlle Epouse KALTENRIEDER, décédée le 21 mars
LARCHER Daniel, décédé le 13 mai
BARCK Pierre, décédé le 10 juillet
PIOT Raymonde Epouse ROGER, décédée le 2 août
BOVET Jacqueline Epouse VIEL, décédée le 7 août
RUAUX Jean, décédé le 10 août
DENOUAL Marie Veuve DELESNE, décédée le 19 août
RODARI Marcelle, décédée le 8 novembre

Portrait

Notre rencontre avec un meillacois apiculteur amateur

Au printemps dernier, pendant le confinement, tout le monde n'a pas observé les recommandations sanitaires. Des abeilles prises en flagrant délit d'essaimage ont voyagé jusque chez un conseiller municipal où elles ont fait une petite pause. C'est à cette occasion, que notre collègue, pour sa part fêré de photographie, a fait connaissance de notre passionné qu'il a appelé pour récupérer l'essaim.



La fabrication du Miel, un travail de longue haleine

A notre tour, nous avons pris rendez-vous avec lui pour en savoir un peu plus sur les abeilles, le miel et l'apiculture

en général. C'est ainsi que notre hôte nous a fait découvrir la différence entre les miels de printemps et d'été. Car en Bretagne il y a principalement 2 extractions de miel. L'une à la fin de la floraison du colza (mi-mai) qui donne un miel très clair, crémeux, aux saveurs subtiles, l'autre à la fin de la floraison des châtaigniers en fin d'été pour un miel joliment doré et de saveur plus prononcée.

La saison du travail autour du miel s'étend de février à octobre mais l'attention portée aux ruches doit être permanente et les visites régulières. L'hiver les abeilles hibernent mais en l'absence de fleurs, elles se nourrissent néanmoins de pains de sucre disposés en haut de la ruche sur un nourrisseur.

Au printemps, les abeilles se réveillent et se mettent en quête de nectar et de pollen pour développer la colonie. La reine recommence à pondre et les ouvrières reprennent le travail de nourrissage des larves. En été la colonie a besoin de se ventiler pour climatiser l'intérieur de la ruche. Les abeilles se placent à la sortie et battent des ailes, tête tournée vers l'entrée. En Automne, les abeilles butinent les dernières fleurs de lierre, de trèfle... L'activité se réduit. Il faut regrouper les colonies si nécessaire, protéger la ruche pour l'hiver.

La Ruche, un travail d'équipe

On reconnaît souvent aux abeilles une forme d'intelligence propre aux insectes sociaux qui permet de définir un rôle à chaque individu dans la ruche et d'y organiser le travail avec pour seul objectif commun : la survie de la colonie.

Au cœur de la ruche, une seule abeille a la capacité de se reproduire et n'a pour unique mission que de pondre, jusqu'à 2 000 œufs par jours en été, c'est la reine. Lors de son unique vol nuptial, elle va s'accoupler pour la seule fois de sa vie.

La grande majorité des autres individus sont les ouvrières qui durant leur vie, occuperont tous les « métiers » nécessaires au bon fonctionnement de la colonie. En fonction de leur âge, elles seront donc tour à tour, nettoyeuses, nourrices, cirières, ventileuses, indépendantes, gardiennes et enfin butineuses. Elles finissent ainsi leur vie au cours d'un dernier voyage.

Enfin, au sein de la ruche, le rôle des abeilles mâles se limite à s'accoupler avec la reine, et comme cette dernière ne s'accouple qu'une seule fois, plusieurs faux-bourdons ne pourront même pas remplir cette unique mission.

L'apiculture est une passion dévorante et notre apiculteur nous l'a confirmé. Il a dû attendre sa retraite d'agriculteur pour avoir le temps de s'y remettre à plein temps. Et sa femme de confirmer qu'en saison, il visite ses ruches tous les jours !

Si par chance, un essaim d'abeilles élit domicile chez vous, ne paniquez pas ! Les abeilles sont inoffensives pendant l'essaimage. Appeler la Mairie qui vous communiquera les coordonnées de l'apiculteur le plus proche, heureux de venir récupérer l'essaim pour enrichir sa population d'abeilles.



